

En ce début d'automne plusieurs chantiers d'importance se poursuivent sur notre Commune.

Le bâtiment des cadres célibataires sur le quartier du Roc Noir, dont l'Etat assure la maîtrise d'ouvrage, accueillera 46 chambres et sera livré début 2013. Le gros œuvre de l'extension de la Montferrière, sous l'égide de l'OPAC de la Savoie, est désormais achevé et les travaux vont se poursuivre par les aménagements intérieurs. Au printemps 2013, les

surfaces définitives qui induira encore des contraintes notamment d'accessibilité. Au terme de ce chantier, le quartier bénéficiera d'un aménagement qualitatif: le remplacement complet de l'éclairage public avec suppression des réseaux aériens, une voirie entièrement refaite, des cheminements piétons sécurisés, une aire à conteneurs semi-enterrés et quelques places de stationnement organisées.

Les techniciens en charge des travaux et les élus concernés mettent tout en œuvre pour limiter, autant que faire se peut, les inévitables désagréments engendrés par ces différentes opérations. D'ici quelques mois les difficultés techniques seront dépassées et chacun pourra apprécier la fonctionnalité, le confort et l'amélioration de la qualité du cadre de vie de notre Commune.

Notre collègue et ami Jean-Pierre Le Blanc, qui avait largement participé à la définition de ces investissements, nous a quittés avant leur achèvement. Nous nous souviendrons émus de sa très grande implication, en toute discrétion, et de sa compétence reconnue de tous. Avec beaucoup d'émotion nous le remercions ici bien sincèrement pour tout ce qu'il a fait pour Barby.

## LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

### SOMMAIRE

Page 2. Rentrée scolaire et travaux

Page 3. Urbanisme et hommage à Jean-Pierre Le Blanc

Page 4. Infos diverses et agenda

dix studios foyer-logement, nouvelle génération, seront livrés et permettront d'accueillir les résidents par groupes successifs pour libérer, par phases, le bâtiment principal et ainsi entamer sa restructuration pour en faire, sur les trois niveaux du bas, une maison de retraite aux normes et parfaitement adaptée aux besoins de nos aînés.

Directement sous la responsabilité communale, les très importants travaux de réhabilitation de l'école élémentaire suivent leur cours après l'impressionnante déconstruction de cet été. Cette rentrée 2012 s'est donc déroulée dans des conditions très particulières puisque les six classes ont été relogées, provisoirement pour cette année scolaire, dans trois locaux distincts près de l'école: les Mouettes, le Mont Cenis et la Mairie. Bien que cette répartition perturbe forcément le fonctionnement de l'établissement, le confort des élèves et des enseignants est malgré tout préservé au mieux par rapport à une installation qui aurait pu se faire aussi en bungalows.

Enfin la requalification de l'impasse des Larmuzes, après une période d'enfouissement des réseaux engendrant beaucoup de nuisances, se prolonge par la réalisation des



Petit-déjeuner du GAB dimanche 16 septembre.

Rentrée scolaire inhabituelle mardi 5 septembre aux Mouettes.



# LA VIE À BARBY

## LA RENTRÉE SCOLAIRE

### 30<sup>ÈME</sup> RENTRÉE AU COLLÈGE JEAN MERMOZ

Les 482 élèves ont rejoint la communauté éducative sous la direction de la nouvelle Principale, Mme Corinne Feltrin. Ils se répartissent en 5 classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, 4 classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> et une Unité Localisée pour l'Inclusion scolaire. Développer les compétences de chacun, accompagner les élèves en difficulté, former des élèves citoyens ouverts aux autres et acteurs de leur orientation, tels sont les axes retenus. Sections européennes (anglais, italien), Option DP3 (Découverte Professionnelle), Plan Ski Jeunes, formation au Secourisme, Sensibilisation au handicap, ateliers théâtre, animations en sciences, projets éco-mobilité et développement durable, aide aux devoirs et accompagnement éducatif et bien d'autres actions sont proposées aux élèves pour leur permettre de réussir au mieux de leurs capacités.

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

137 élèves dans l'école cette année.

	Locaux
CP 25 élèves Mme Céladin et Mme Cao (mardi)	Les Mouettes
CP CE1 23 élèves (7 CP et 17CE 1) Mme Charlaix et Mme André (lundi)	
CE1 CE2 25 élèves (10 CE1 15 CE2) Mme Millet	Salles associatives du Mont Cenis
CE2 CM1 26 élèves (7 CE2 19 CM1) Mme Dutruel	
CM1 CM2 29 élèves (7 CM1 22 CM2) M. Carron Mme Cao (lundi)	Salle des mariages-mairie
Clis 9 élèves M. Lhermey	Les Mouettes

Directeur: Jean-Philippe CARRON

Rased: psychologue scolaire Mme André

Maitre E (soutien) M. Godino

### ÉCOLE MATERNELLE

111 élèves dans l'école cette année.

Directrice: Sandrine LUCIEN

- 27 PS dans la classe de Denis OLIVERES et Aline ZECCHINI
- 28 PS-MS dans la classe de Sandrine LUCIEN et Aline GIROUD (14 PS et 14 MS).
- 28 MS-GS dans la classe de Lisiane CLERC (17 MS et 11 GS)
- 28 MS-GS dans la classe de France BATTISTELLA et Aline ZECCHINI (16 MS et 12 GS)

### SICAL INFORMATIONS POUR LES VACANCES D'AUTOMNE

**Le Club Junior** (10 à 13 ans) rouvrira ses portes pour les vacances de l'automne: du 29/10/12 au 09/11/12 à la salle polyvalente de l'école élémentaire René Cassin de St Alban Leysse. Vous y retrouvez des activités de plein air à travers tout le canton, et des activités de découverte autour du vent. Venez participer à l'organisation de vos vacances, en proposant vos idées le lundi matin. Un vélo bus sera organisé pour faire les trajets aller/retour de Barby à St Alban.

Tarifs (selon Quotient Familial): à partir de 2,26 € la demi-journée à 6,38 € à partir de 1,14 € par repas à 5,81 €

**L'espace Ado** (14 à 16 ans) sera ouvert les après-midis à la salle Henri (en face de l'Eglise) à Bassens. Vacances sportives, actives, ou détente, soyez acteurs de vos vacances. Avec l'accompagnement d'un animateur vous pourrez avoir des projets d'une plus grande envergure.

Tarifs (selon Quotient Familial): de 1 € à 2,50 € la demi-journée, et forfait pour plusieurs jours. Pour toute information complémentaire et inscriptions: Hélène FOSSEY au 04.79.70.83.48 ou par mail sical.animation@orange.fr. En cas d'absence, merci de laisser un message.

### LA BIBLIOTHÈQUE « LES MILLE FEUILLETS »

La Bibliothèque Les Mille Feuilletts propose un service ouvert au public de consultation et d'accès au réseau Internet, gratuitement aux heures de permanences. Deux postes informatiques sont à disposition. Possibilité d'impression (payante). Cette année encore les bénévoles de la bibliothèque participeront au Téléthon le **samedi 8 décembre** pour le relais 24H. Les adhérents sont cordialement invités afin de constituer une ou plusieurs équipes. Bonne ambiance assurée.

#### Dates à retenir:

**Table thématique "inquiétantes nourritures".**

**Du 8 octobre au 05 décembre**

Est-il encore possible d'avoir une alimentation saine?

Trente documents pour éveiller la curiosité, soutenir la réflexion, élargir une ouverture sur le monde et pourquoi pas anticiper les changements à venir.

**Séance de contes pour enfants**

**Mercredi 24 octobre 16h30**

**Rappel des horaires d'ouverture:**

Lundi et Vendredi de 16h30 à 18h

Mercredi de 10 à 12h et 16 à 19h.

### MODULES DE FORMATION INFORMATIQUE

Inscription en mairie avant le 31 octobre pour les postulants.

## INFOS TRAVAUX

### TRAVAUX RÉCEMMENT TERMINÉS

- **Local des infirmières:** Le chantier s'est bien déroulé, le local a été réaménagé pour permettre une meilleure utilisation des locaux.
- **Salle des fêtes:** Mise aux normes de sécurité protection incendie
- **Stades de foot:** L'entretien des stades par une entreprise extérieure a été effectué pour assurer une qualité de gazon et une aération du sol avant la saison hivernale

### TRAVAUX EN COURS

- **Ecole élémentaire:** Les travaux de démolition sont achevés et les travaux de toiture, préalables à l'aménagement intérieur, débuteront fin octobre.
- **Larmuzes-Baya:** Un chantier difficile pour les riverains, tant au niveau de la circulation que des incommodités, mais nécessaire pour obtenir une meilleure qualité de voiries.

La collecte des déchets se fera désormais en bas de la rue en apport volontaire, et l'accessibilité pour les piétons et personnes à mobilité réduite sera facilitée.

### TRAVAUX À VENIR PROCHAINEMENT

- Suite des travaux de l'école élémentaire
- Abords de la Monférière: Lancement des études de réhabilitation pour suivre le chantier de l'extension.



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) prévues dans le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) permettent de définir de manière souple des orientations pour encadrer l'évolution éventuelle de certains secteurs de la Commune. Leur contenu complet figure dans les documents détaillés mis à la disposition du public (à la mairie et sur le site internet notamment).

### OAP N 1 : ZONE À URBANISER DU VIEUX VILLAGE (SURFACE 0,36 HECTARES)

- Située au cœur du vieux village, bordée par deux voies publiques: route du Château au Nord et Chemin du Four Banal au Sud.
- **10 à 15 logements** de type habitat intermédiaire.
- Objectif de mixité sociale (avec 25 % minimum de logements en accession sociale sécurisée).
- Principes d'aménagement: hauteur limitée côté voirie Rez-de-chaussée + 1 étage + combles, secteur de jardins dans la partie haute du terrain, petit espace public mettant en valeur le lavoir.
- La zone devra faire l'objet d'une opération d'aménagement d'ensemble.

### OAP N 2 : ZONE DU GRAND CLOS (SURFACE 4,74 HECTARES)

- Située en contrebas de la route de Curienne, en pente (22 à 40 %), sur des terres en friche agricole.
- Environ **150 logements** majoritairement de type intermédiaire et petit collectif
- Objectif de mixité sociale pour les secteurs haut et median.
- Principes d'aménagement: hauteur limitée (gabarit en R + 2 pour les secteurs haut et median et R + 1 pour le secteur bas); espace paysager central et réhabilitation du cellier.
- Réflexions approfondies sur les déplacements et les accès.
- Opération d'aménagement d'ensemble avec un déblocage possible de manière phasée selon les différents secteurs (haut - median et bas).

### OAP N 3 : ZONE AUI DU PRÉ DEX (SURFACE 2,58 HECTARES)

- Situé à 800 m du centre en direction de Challes les Eaux, proximité des arrêts de bus et de la voie cyclable des Planeurs (3 voies publiques rue du Prédé, rue du Champ de Mars, avenue René Cassin).
- Environ **65 logements** de type petit collectif, habitat intermédiaire et maisons groupées.
- Hauteur maximale de R + 2 + C à R + 3 et maintien de transparences visuelles.
- Opération optimisant l'utilisation des voiries existantes et irrigation par des liaisons cyclo-piétonnes.
- Opération d'aménagement d'ensemble portant sur la totalité de la zone.

### OAP N 4 : ZONE AUI CHEMIN DU PARC (SURFACE 0,56 HECTARES)

- Située dans le prolongement du chemin du Parc à proximité du Parc Malatray.
- Objectifs de **7 à 10 logements** pavillonnaires et groupés.
- Maintien d'une frange boisée en bordure du chemin des Amoureux.
- Opération d'aménagement d'ensemble portant sur la totalité de la zone.

### OAP N 5 : ZONE UC RUE DES VIGNES (SURFACE 0,8 HECTARES)

- Située à proximité immédiate du Centre de Barby.
- Objectif de **45 à 50 logements**.
- Objectif de mixité sociale avec 25 % minimum de logement social (accession sociale sécurisée et logement locatif social).
- Graduation de hauteur: sur la partie nord, gabarit maximum de R + 3 niveaux, sur la partie sud gabarit maximum de R + 2 niveaux
- Optimisation de l'utilisation des voiries existantes; stationnement organisé et sécurisé pour les vélos.
- Opération d'aménagement d'ensemble portant sur la totalité de la zone. Le permis de construire a été délivré et les travaux débiteront prochainement.

### OAP N 6 : ORGANISATION COMMERCIALE

- Valoriser la complémentarité entre le centre commercial et la zone d'activités.
- Dans le centre commercial seront autorisés et préconisés les commerces de proximité.
- Dans la zone d'activité, la vocation économique exclusive sera réaffirmée (pas de logements nouveaux).

## HOMMAGE À JEAN-PIERRE LE BLANC



Madame le Maire, les Membres du Conseil Municipal et le personnel de la Commune rendent unanimement hommage à Jean-Pierre LE BLANC décédé le 5 septembre dans sa 73<sup>ème</sup> année. Conseiller Municipal depuis 1995, Adjoint à l'urbanisme depuis 2001, Jean-Pierre LE BLANC était très apprécié et respecté de tous ceux avec lesquels il a travaillé. Ses qualités professionnelles et humaines, sa présence toujours bienveillante et efficace et sa grande disponibilité en ont fait un collègue particulièrement précieux et très attachant. Confronté à une maladie implacable il a su maintenir intacts son sens de l'analyse et sa curiosité intellectuelle pour remplir, avec détermination et jusqu'au bout, sa mission au service de la Commune. Il laissera le souvenir et l'exemple d'un élu compétent, attentif aux autres et dévoué à la cause publique. Avec beaucoup d'émotion nous tenons à exprimer à Jean-Pierre toute notre gratitude. A son épouse, sa famille et ses proches, auprès desquels nous savons qu'il puisait sa force et sa sérénité, nous adressons nos plus vives et sincères condoléances.

### Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

M. Louis VALLEISE, ingénieur géomètre retraité a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur titulaire et M. Marcel CHAPUIS, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du 15 octobre 2012 au 14 novembre 2012 inclus. Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie pendant la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler le cas échéant ses observations aux jours ouvrables d'ouverture de la mairie au public, soit le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30-11h30 et 14h-18h, sauf le vendredi 2 novembre 2012 où la mairie sera exceptionnellement fermée.

En outre le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public les:

Vendredi 19 octobre 2012 de 15h à 18h, Mercredi 31 octobre 2012 de 9h à 12h,

Vendredi 9 novembre 2012 de 9h à 12h, Mercredi 14 novembre 2012 de 15h à 18h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.



### NOUVEAU : DEPUIS LE 3 SEPTEMBRE, DES BUS EN SOIRÉE

Le réseau bus innové avec **nodambus** pour profiter de Chambéry en toute quiétude!

Dès 20h les lignes du réseau STAC cessent leur service et **nodambus** prend le relais, du lundi au samedi en soirée toute l'année.

Ainsi pour BARBY, ce sont 4 allers-retours qui permettent de se rendre à Chambéry-éléphants. Au quotidien: les dernières arrivées TER et TGV sont desservies tous les soirs\*.

Bénéficiez du dernier départ à 22h45 pour rentrer chez vous, après les 1<sup>ères</sup> séances de soirée aux cinémas.

Au coup par coup: En complément de **nodambus**, des navettes spéciales sont mises en place lors de manifestations sportives, artistiques... de soirée « PHARE » par exemple. Départ: 15'après la fin de l'événement.

* Mairie de Barby - Chambéry	
Aller	Retour
20h36	20h55
21h21	21h40
22h06	22h25
22h41	23h10

POINT BUS: Tabac-Pressé - place de la Mairie

### SAISON DE CHASSE

La saison de chasse a débuté le 9 septembre et se terminera le 20 janvier 2013.

Les jours d'ouverture fixés par la préfecture sont les mercredis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

### FAMILLES A ÉNERGIE POSITIVE

**Saurez-vous réduire d'au moins 8 % vos consommations d'énergie ?**

Ce défi est renouvelé en Savoie pour la quatrième année, avec le soutien de l'ADEME, de la région Rhône Alpes et des collectivités locales.

L'an dernier, le département a compté 125 familles participantes, qui ont dépassé l'objectif fixé et atteint 15 % en moyenne d'économies d'énergie! En plus d'agréables moments passés avec les autres participants, vous réduirez votre facture énergétique en bénéficiant gratuitement des conseils de spécialistes et agirez efficacement pour l'environnement.

**Vous aussi, relevez le défi du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 30 avril 2013**

Renseignements et inscriptions sur le site <http://savoie.familles-a-energie-positive.fr> ou auprès de l'ASDER au 04 79 85 88 50 ou par mail: [faep@asder.asso.fr](mailto:faep@asder.asso.fr)

### ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES SENIORS

**CINÉMA SENIORS (inscription en mairie)**

Les sorties cinéma à la salle « Le Challenger » à Challes les Eaux sont renouvelées cette année, les jeudis 15 novembre et 13 décembre 2012 - 17 janvier, 14 février, 14 mars et 11 avril 2013.

### SPECTACLE (inscription en mairie)

« Ma bonne étoile a perdu le Nord » à l'espace culturel Jean Blanc à la Ravoire le 19 octobre 2012. Le prix d'entrée s'élève à 20 € mais le prix facturé aux spectateurs seniors est de 12 €. La Commune prend en charge la différence ainsi que le coût des transports.

### FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les personnes résidant sur la Commune nées en 1937 ou antérieurement, non inscrites sur les listes électorales sont invitées à se faire connaître en mairie pour bénéficier du colis ou du repas annuel offert par la Commune aux aînés.

### CONCOURS PHOTOS (RAPPEL)

Le concours de cette année a pour thème « la fleur ». Les photos peuvent être envoyées jusqu'au 15 novembre et le règlement est disponible en mairie.

### RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2012. Elle permet l'inscription des personnes nouvellement installées sur la Commune, ainsi que les rectifications affectant les changements d'adresse, d'état-civil ou des erreurs relatives aux personnes déjà inscrites.

### TÉLÉTHON A BARBY

La 5<sup>ème</sup> édition du Barbython est lancée, après le beau succès de l'an dernier (plus de 14000 € récoltés).

Cette année sera particulière car l'événement se déroulera sur 2 week-ends. Le dimanche 2 décembre aura lieu la course homologuée et chronométrée sur 10 km (avec parcours de repli en cas de mauvais temps) et les samedi 8 et dimanche 9 se dérouleront le traditionnel relais 24h (marche, course, rollers...), une course des enfants, un repas dansant et diverses autres animations. Malgré les difficultés liées aux travaux de réfection de l'école élémentaire qui privent la manifestation des salles habituellement utilisées, les membres du Barbython espèrent cette année encore mobiliser le plus grand nombre, particuliers et associations, pour réussir cette manifestation de solidarité.

Pour tout renseignement, programme et organisation, consulter le site [www.barbython.fr](http://www.barbython.fr)

### CHANTIER ÉDUCATIF

Comme les années précédentes, un chantier où participeront quatre jeunes de Barby se déroulera sur la Commune pendant les vacances de la Toussaint.

Cette action éducative et formatrice vient compléter les chantiers jeunes d'été organisés par la Commune, le SICSAL et Chambéry métropole.

### FOUDRE SUR LE CLOCHER

Les dérèglements et aléas climatiques ne concernent pas seulement les températures. La foudre, qui a détérioré une partie de la toiture de l'Eglise, nous rappelle que les Gaulois n'avaient peut-être pas tout à fait tort en craignant comme seul risque que le ciel leur tombe sur la tête.



Le clocher détérioré surplombant la Villa Marthe.

**La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 2 novembre et le lundi 24 décembre.**

**Elle sera en revanche ouverte les lundis matins 5 novembre et 31 décembre.**

## AGENDA

### OCTOBRE

**Lundi 15:** Conseil Municipal à 19h

**Samedi 20:** fête de la bière organisée par le FC Nivolet à la salle des fêtes à 19h

**Vendredi 26:** fête de la soupe des Petits Mickeys

**Samedi 27 et dimanche 28:** bourse aux skis à la salle des fêtes

### NOVEMBRE

**Vendredi 2 à dimanche 4:** « Nordic Show » à la patinoire de Buisson Rond à Chambéry

**Jedi 8:** Conseil Communautaire de Chambéry métropole à 18h30 à Chambéry (Mérande)

**Dimanche 11:** cérémonie de l'Armistice à 10h15 au Monument aux Morts

**Lundi 12:** Conseil Municipal à 19h

**Dimanche 25:** loto de la Croix Rouge Française à la salle des fêtes

**Vendredi 30:** vernissage de l'exposition du concours photos en mairie

### DÉCEMBRE

**Samedi 1<sup>er</sup>:** loto organisé par le FC Nivolet à la Salle des Fêtes à partir de 19h

**Dimanche 2, samedi 8 et dimanche 9:** Téléthon

**Lundi 10:** Conseil Municipal à 19h

**Jedi 20:** Conseil Communautaire Chambéry métropole à 18h30 à St Alban Leysse